



OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

A compter du lundi 11 mai 2020, la mairie sera ouverte au public de 8h30 à 12h et de 14h à 18h, l'accès sera limité à 3 personnes simultanées avec le port du masque obligatoire.

Pour les questions concernant l'urbanisme, veuillez prendre rendez-vous en téléphonant
au 04 90 07 41 08

ou par mail : urbanisme@latourdaigues.fr.

Le maire reprend sa permanence qui sera uniquement téléphonique le lundi soir de 18h à 19h

au 04 90 07 41 08

jusqu'à la fin de la crise sanitaire.

RENTRÉE SCOLAIRE DE L'ÉCOLE LUCIE AUBRAC ET DE L'ORANGERIE



La réouverture et le fonctionnement des écoles se feront selon le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires et consignées sur le guide édité par le ministère de l'éducation nationale.

Dans un premier temps, l'accueil des élèves se fera progressivement.

Du 12 au 19 mai, seront accueillis les enfants dont les parents sont dits « prioritaires » (soignants et assimilés) : les enfants de GS de Maternelle et de CP, CM2 avec un effectif maximum de 15 enfants par classe. Il n'y aura pas de garderie le matin, ni l'après-midi après 17h.

Depuis le début du confinement et la fermeture de notre école,

les professeurs ont montré leur capacité d'adaptation en assurant la continuité du service public par l'enseignement à distance de nos élèves.

Après le 19 mai, selon l'évolution de la situation, il sera étudié comment élargir l'accueil des enfants à d'autres niveaux de classe. Les enfants

qui ne viennent pas à l'école continueront le travail à la maison, en télétravail avec leur professeur.

L'ACCUEIL DES ENFANTS REPOSE SUR CINQ FONDAMENTAUX :

1. Le maintien de la distanciation physique :

les enfants devront respecter la distance de 1 mètre dans toutes les activités réalisées à l'école.

2. L'application des gestes barrière en permanence, par tout le monde : le lavage des mains plusieurs fois par jour, le port du masque pour les adultes, l'utilisation de mouchoirs jetables, ne pas se toucher, etc.

3. La limitation du brassage des élèves : entrée et sortie canalisées et échelonnées, récréations aménagées par petit groupe, classes dédiées à un seul niveau, etc.

4. Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels se feront plusieurs fois par jour

5. La formation pour les enfants et les adultes, l'information et la communication régulières pour les familles.

L'amplitude de la journée scolaire sera de 8h20 à 17h au plus tard, avec un temps périscolaire de cantine de 12h à 14h et de 16h30 à 17h; la cantine sera ouverte et les repas pris à la cantine (en cas de sureffectif, la priorité sera donnée aux enfants dont les deux parents travaillent)

LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE DU MARDI



A compter du mardi 12 mai, le marché fonctionnera en mode dégradé et ne seront acceptés que les marchands habituels permanents.

Un sens de circulation sera mis en place avec une « marche en avant », le nombre de personnes présentes sur le marché sera limité à 100 personnes avec un filtrage et comptage à l'entrée, le port du masque sera obligatoire.

Nous demandons à la population de bien vouloir respecter les mesures de distanciation sociale dans les files d'attente.

LE PÔLE D'ENVIRONNEMENT ET DE VALORISATION

Il ouvre uniquement sur rendez-vous.

Pour tous renseignements

sur les ouvertures et les encombrants,

consultez le site COTELUB : www.cotelub.fr

ou la page Facebook de COTELUB.

Les rendez-vous peuvent être pris par téléphone au

04.90.07.48.12.

LES ASSOCIATIONS

La municipalité a décidé de soutenir la réouverture de certaines activités associatives compatibles avec la pandémie et en particulier :

le Centre Social L'Aiguier

www.centre-social-aiguier.com

la Bibliothèque municipale et Les Amis du Livre

www.bibliothequelatourdaigues.fr

et Arts sports et loisirs,

l'école de musique seulement reprendra ses activités

www.artsetloisirs84.fr

Nous vous invitons à consulter le site internet de chacune des associations ou à prendre contact par téléphone pour connaître les modalités de reprise.

Elle va mettre à disposition du matériel permettant la distanciation sociale et le respect des gestes barrières.

Soyez prudent, prenez soin de vous, respectez les gestes barrières.

N'oubliez pas le commerce local et l'artisanat qui auront besoin de vous après cette période de confinement et abonnez-vous sur Facebook à la page « La Tour d'Aigues et ses commerçants » afin d'obtenir de plus amples informations sur leur réouverture.

LE SERVICE AUX PERSONNES

Jusqu'au 2 juin au moins, la municipalité poursuivra l'aide aux personnes mise en place durant le confinement (courses, achat de médicaments, etc.).

Pour ce faire, il faut contacter l'hôtel de ville au

04.90.07.41.08.